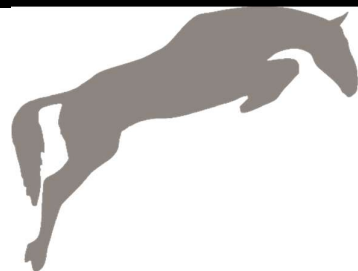


FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2022/2023



Les Ecuries de St Martin
78520 ST MARTIN LA GARENNE
Email :
ecuries.st.martin@gmail.com

<- à remplir par

le Club ->

Jour(s) :
Horaires :
Niveau :
Cheval/Dble Pony []
 1h [] 2h []
Poney Shetland []
 1h [] 2h []
Baby Shetland []

Cotisation 215€ / 107,50€ / 0€
Licence : 25€ (-18ans)
 36€ (+18ans)

REGLEMENT :

Chèque(s) : [1x] [3x] [10x]

Espèces :

Virement :

CAVALIER - NOM :	Prénom :	<- à remplir par le Club ->
		N° licence FFE :
		Niveau Galop :
Né(e) le : / /	Sexe : M []	
Age :	F []	
Adresse :	Code Postal :	Ville :
	Portable du cavalier :	E-Mail du cavalier :
PARENTS	MERE :	PERE :
(à remplir <u>LISIBLEMENT</u> par les parents pour le cavalier mineur)	NOM/Prénom :	NOM/Prénom :
	Tél. port. :	Tél. port. :
	E-Mail :	E-Mail :

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les leçons sont obligatoirement payables d'avance et en intégralité au moment de l'inscription même si règlement en plusieurs fois. ➤ Forfait annuel : l'inscription est souscrite pour l'année scolaire en cours et le cavalier s'engage à respecter le planning. ➤ Le règlement de la cotisation / licence fédérale est obligatoire et donne droit à une assurance dommage corporel et responsabilité civile ainsi que le droit de passage des examens fédéraux. ➤ Seuls les cours manqués pour cause de maladie (certificat médical à l'appui), pourront être récupérés, si possibilité. ➤ En aucun cas, la cotisation, la licence et les leçons ne seront remboursées. ➤ Il est recommandé d'être à jour de son vaccin antitétanique. | <ul style="list-style-type: none"> ➤ En cas d'incapacité physique de plus de 3 mois, les séances pourront être remboursées au prorata (hors cotisation/licence), certificat médical à l'appui. ➤ En cas d'absence, il est impératif de prévenir le club jusqu'à 24h à l'avance. ➤ Le port d'un casque protecteur et conforme aux normes en vigueur est obligatoire. ➤ Une tenue correcte et adaptée est exigée. ➤ Toute forme de brutalité envers les équidés sera sanctionnée. ➤ Le matériel devra systématiquement être rangé après chaque leçon par les cavaliers. ➤ Prévoir d'arriver 30mn à l'avance afin de pouvoir préparer sa monture et prévoir quelques mn supplémentaires à la fin des cours pour ranger (hors Babies Shetland). |
|--|---|

- Je déclare avoir pris connaissance des tarifs, conditions générales d'inscription et du règlement intérieur du Centre équestre ci-dessus.
- J'autorise le Centre équestre à prendre et à diffuser des photos/vidéos du cavalier en vue d'animer les réseaux sociaux des Ecuries.
- En application du RGPD (Règlement GI Européen de Protection des Données Personnelles) en vigueur, j'autorise les Ecuries à conserver mes données qui ne seront en aucun cas cédées ou vendues.

A, le / /

SIGNATURE (précédée de la mention « lu et approuvé »)